Traite humaine en France : 33 victimes, 18 prévenus, le procès dit de “la mendicité bulgare” s’ouvre à Toulouse

17/01/2021 à 17h20



33 victimes, 18 prévenus : le procès dit de “la mendicité bulgare” s’ouvre à Toulouse

Le procès dit de la « mendicité forcée bulgare » s’ouvre ce lundi 18 janvier devant le tribunal correctionnel de Toulouse. 18 personnes sont poursuivies pour traite d’êtres humains, blanchiment aggravé et exploitation de la mendicité. Les victimes ont été rapatriées en Bulgarie.

Une victime décrit une organisation bien rodée, avec une **tête de réseau**, un **intendant**, une personne chargée de **collecter** l’argent et une autre en charge de la **surveillance** des mendiants.

[…]

La défense réfute l’idée de riches d’un côté et de mendiants de l’autre

Contrainte par la force de mendier, chaque victime rapportait **entre 60 et 150 euros par jour**. Un tableau sombre que tempère **maître Alexandre Martin**. Avec son associé il représente une famille de six personnes, soit un tiers des prévenus :

> *Il n’y’a pas d’un côté les riches mafieux et de l’autre les mendiants. Peut-être que certains en ont profité. Mais la présentation binaire qui en est faite est fallacieuse”*

[…]

L’article dans son intégralité sur ***France Bleu***